

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Oyem : une Journée nationale du drapeau pédagogique

LES autorités du septentrion n'étaient pas en reste de cet événement célébré le 9 août de chaque année.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

À l'instar d'autres localités du pays, le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, a célébré, hier, la 11e Journée nationale du drapeau portant, cette année, sur le thème: "Citoyenneté nationale, civisme et santé publique" à l'esplanade du gouvernorat. Une édition présidée par le nouveau gouverneur du Woleu-Ntem, Jules Djeki, précédemment en fonction dans l'Ogooué-Ivindo. Cet événement marquait également la première sortie publique

de ce dernier. La cérémonie s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières en présence des différents chefs des corps et des autorités administratives locales. Dont le préfet du Woleu, Élie Nziengui, le maire de la commune d'Oyem, Christian Abessolo Menguey, le président du Conseil départemental du Woleu, Désiré Owono Ndong, les directeurs et chefs de service provinciaux, etc.

Après le passage des troupes en revue par le gouverneur, qui avait à sa suite le chef de la Région militaire nord par intérim, le capitaine Bruno Loubangoye, l'assistance a eu droit à la levée du drapeau suivi de l'hymne national "La Concorde".

Le dernier temps fort a été l'exposé sur le thème: "Citoyenneté nationale, civisme et santé publique", animé respecti-



Le gouverneur Jules Djeki passe les troupes en revue.

vement par le chef de service provincial de la Culture, Mme Katia Andeme Nze, et le directeur d'Académie provinciale (DAP), Jean Pierre Ngui Allogo. La responsable provinciale de la Culture

a indiqué, entre autres, que la citoyenneté, selon la Constitution gabonaise, implique l'exercice des droits civiques par un individu (libre communication et des opinions, etc.).

Pour le DAP, le thème de cette année est un rappel des attitudes et comportements responsables qu'un citoyen doit avoir en soi, envers les autres et dans son environnement vital.

Journée du drapeau : dans le respect des gestes barrières à Lébamba



Acte d'allégeance au drapeau du maire Missengué devant le préfet Mombo Moukaga.

LA cérémonie d'allégeance s'est déroulée en présence du préfet Euloge Parfait Mombo Moukaga.

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO
Lébamba/Gabon

LEBAMBA n'a pas été en marge de la célébration, hier, de la 11e Journée nationale du drapeau, malgré le contexte assez particulier marqué par la crise sanitaire liée au coronavirus.

L'esplanade de la préfecture locale a été le théâtre de la sobre

manifestation organisée dans le strict respect des mesures barrières, en présence du préfet de la Louétsi-Wano, Euloge Parfait Mombo Moukaga, et des responsables administratifs locaux. Levée du drapeau, hymne national "La Concorde": les éléments des forces de défense et de sécurité ont bien joué leur partition avant l'acte d'allégeance à l'étendard national.

Dans son mot de circonstance, le préfet Mombo Moukaga a rappelé à l'assistance que "la journée nationale du drapeau est une obligation républicaine et citoyenne, en ce qu'elle marque notre amour incommensurable à notre drapeau et à notre Patrie qu'il nous faut toujours servir avec loyauté pour le grand bien et l'intérêt de la nation".

Le dernier temps fort aura été la conférence-débat animée par le maire de la commune de Lébamba, Julien Missengué Penty, sur le thème "citoyenneté nationale, civisme et santé publique". L'édile a remercié les plus hautes autorités du pays pour le choix de ce thème conciliant citoyenneté et santé.

"Face au Covid-19, nous sommes tenus de ne pas poser des actes d'incivisme qui peuvent nuire aux autres. Chacun de nous doit avoir une conscience respectueuse sur les institutions du pays, les gouvernants et notre environnement commun afin de bâtir ensemble une Nation forte, en bonne santé", a dit en substance le maire Missengué Penty.

Port-Gentil: Jean-Fidèle Otandault au chevet de la veuve Mbina



La veuve Mbina posant avec son bienfaiteur.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

SPOLIÉE et condamnée à la belle étoile, la veuve du commandant Mbina, dont la mort avait défrayé la chronique il y a quelques mois, a été reçue le week-end écoulé par le député du 2e siège de la commune, Jean-Fidèle Otandault. Déseparée par le prétexte avancé par sa belle-famille - à savoir que le mariage coutumier n'était pas reconnu au Gabon - et abandonnée à son triste

sort, Jean-Fidèle Otandault s'était déjà rendu à son chevet et en mettant à sa disposition le nécessaire. C'est ainsi qu'une maison en location, où elle vit actuellement, fut mise à sa disposition par le truchement de la mairie du 2e arrondissement. Au cours de l'entrevue avec le député, la veuve Mbina a saisi l'occasion pour réitérer ses remerciements à son bienfaiteur, qu'elle n'a pu rencontrer depuis plusieurs mois à cause de la Covid-19. Une période qui a obligé les populations à réduire leurs mouvements, tout le monde ayant opté pour le confinement. Elle a, par ailleurs, émis le souhait de se faire aider à trouver un emploi afin de subvenir aux besoins quotidiens de sa progéniture. Histoire d'apprendre à pêcher et non à recevoir du poisson tous les jours. Au terme de la rencontre, le député et la veuve s'en sont remis à Dieu pour qu'il intercède dans ce sens.